

Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais

Séance plénière des 20 et 21 octobre 2011

Motion présentée par les groupes Communiste, Parti de gauche et unitaires et Europe Écologie Les Verts et adoptée par le Conseil Régional Nord Pas de Calais

Des élèves sans papiers scolarisés dans les établissements de la Région Nord-Pas-de-Calais sont sous la menace d'une reconduite à la frontière.

La politique menée à leur endroit par l'État est de plus intransigeante et ne semble pas prendre en compte le vécu individuel de ces élèves.

L'an passé, pour la première fois dans l'Académie, des élèves ont été placés en centre de rétention, dans l'attente de leur expulsion du territoire.

Tel est le constat réalisé par de nombreux membres de la communauté éducative, par les associations d'aide aux sans-papiers et par des élus de toutes tendances.

Cette situation conduit le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais, à formuler la position suivante :

Nous considérons que l'École doit demeurer le lieu du droit à l'éducation pour tous et toutes sur l'ensemble du territoire. Un élève n'a pas à assumer et à subir les conséquences d'une situation familiale qui lui échappe.

Nous considérons que le choix d'être scolarisé ou de scolariser son enfant procède d'une volonté claire d'appartenir à la communauté nationale.

Nous considérons que L'École républicaine doit conserver, de façon pleine et entière, son rôle et sa capacité d'intégration dans la République.

En conséquence,

Nous exprimons notre totale solidarité avec les élèves sans-papiers menacés d'expulsion.

Concrètement, la Région Nord-Pas-de-Calais s'engage à apporter son parrainage aux élèves qui le solliciteront.

Nous soutenons l'ensemble des acteurs qui accompagnent les élèves sans papiers dans les actions de régularisation de leur situation.

Nous porterons les initiatives qui œuvrent en ce sens : information, conseil, soutien actif.

Les élus représentant la Région dans les conseils d'administration des établissements relaieront cette position.

Nous demandons aux autorités préfectorales de ne procéder à aucune expulsion, de régulariser la situation des élèves sans-papiers pour leur garantir des conditions d'étude sereines.